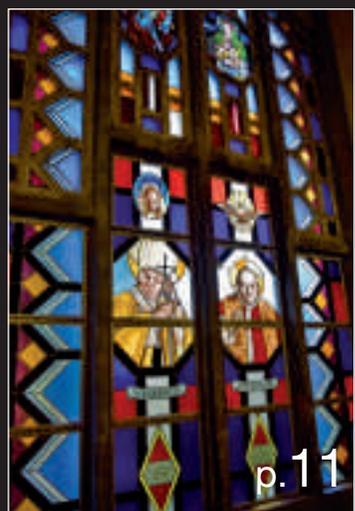


Neuilly-Plaisance



p.8

Zéro pesticides



p.11

Inauguration des vitraux  
de l'église Notre Dame  
de l'Assomption



p.30

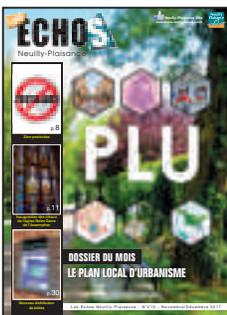
Nouveau distributeur  
de billets



# PLU



## DOSSIER DU MOIS LE PLAN LOCAL D'URBANISME



- |   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>3 ÉDITO DU MAIRE</b></p> <p><b>4 DOSSIER DU MOIS</b><br/>LE PLAN LOCAL D'URBANISME</p> <p><b>8 FOCUS</b><br/>PRODUITS PHYTOSANITAIRES</p> <p><b>9 LA VIE NOCÉENNE</b></p> <p><b>9 MARCHÉ DU CENTRE-VILLE,</b><br/>L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER</p> <p><b>10 LE BABY SERVICE FÊTE SES</b><br/>10 ANS<br/>RENTÉE DU PERSONNEL<br/>COMMUNAL</p> <p><b>11 INAUGURATION ET</b><br/>BÉNÉDICTION DES VITRAUX<br/>À L'ÉGLISE NOTRE DAME DE</p> | <p>L'ASSOMPTION</p> <p>PASSAGE DE LA FLAMME<br/>SACRÉE</p> <p>73<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE<br/>DE LA LIBÉRATION</p> <p>12 RENTÉE 2017-2018</p> <p>13 UN MAX D'AMBIANCE<br/>POUR LE WEEK-END «MAXI<br/>DANCEFLOOR»</p> <p>FOOTBALL : UN JEUNE NOCÉEN<br/>SIGNE AVEC UN CLUB PRO !</p> <p><b>14 SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE</b></p> <p>14 SALON DES TERROIRS<br/>UNE MICRO-CRÈCHE AU PLATEAU</p> <p>15 17<sup>ÈME</sup> SALON DES ARTS<br/>CRÉATIFS</p> <p>4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON DU<br/>LIVRE JEUNESSE</p> <p>16 FÊTE DE LA RENTÉE</p> <p>18 6<sup>ÈME</sup> JOURNÉE LITTÉRAIRE</p> <p>19 UNE RENTÉE LITTÉRAIRE<br/>INTENSE À LA BIBLIOTHÈQUE<br/>MUNICIPALE</p> <p>20 EXCELLENTS RÉSULTATS<br/>OBTENUS PAR LE COLLÈGE<br/>JEAN MOULIN POUR LE BREVET</p> | <p>DES COLLÈGES</p> <p>LES NOCÉENS SOLIDAIRES</p> <p>BOUCHONS D'AMOUR</p> <p>3<sup>ÈME</sup> CONCOURS DES<br/>BOUCHONS D'AMOUR</p> <p>22 SOIRÉE SPÉCIALE CHARLES<br/>BENARROCH</p> <p>BATTLE H-QUALITY : APPEL À<br/>CANDIDATURE</p> <p>23 TOUT ROULE POUR LE ROLLER<br/>PLAISANCE !</p> <p>LABEL ARGENT POUR NPS<br/>HANDBALL</p> <p>PAINTBALL SPORTIF</p> <p>24 MISE EN ACCESSIBILITÉ DE<br/>21 POINTS D'ARRÊT DE BUS<br/>SUR LA VOIRIE COMMUNALE</p> <p>REMISE DES MÉDAILLES DU<br/>TRAVAIL</p> <p><b>25 COMMERÇANTS</b></p> <p><b>27 COURRIER DES NOCÉENS</b></p> <p><b>28 JEUX/ÉTAT CIVIL</b></p> <p><b>29 BLOC NOTES</b></p> <p><b>31 TRIBUNES POLITIQUES</b></p> |
|---|--|---|

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES MOIS

### OCTOBRE

#### Samedi 14 octobre

10h : Atelier d'écriture pour les enfants 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale

#### Dimanche 15 octobre

De 8h30 à 12h30 : Opération 100% Plaisir - Marché du centre

#### Jusqu'au 18 octobre

Exposition «Nature et espèces protégées sur le Plateau d'Avron» - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

#### Samedi 21 octobre

16h : Séance Ciné-Gôûter - Cinéma municipal «La Fauvette»

#### Jusqu'au 25 octobre

Exposition Pomme d'Api - Bibliothèque municipale

#### Samedi 28 octobre

16h : Conférence «Les bonnes pratiques du web»

#### Du 28 octobre au 10 novembre

Exposition «Nature et espèces protégées sur le Plateau d'Avron» - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

#### Lundi 30 octobre

13h30 : Passage de la Flamme sacrée - Monument aux Morts, RN 34

### NOVEMBRE

#### Samedi 4 novembre

De 14h à 17h : Ateliers de JO - Bibliothèque municipale

14h : Séance Ciné-Ma Différence - Cinéma municipal «La Fauvette»

#### Samedi 11 novembre

9h15 : Messe souvenir en l'Eglise Saint Henri

10h45 : Cérémonie commémorative - Place Jean Mermoz

11h : Cérémonie commémorative - Square le Souvenir Français

Neuilly-Plaisance Échos  
Le Mensuel des Nocéens  
Hôtel de Ville  
6, rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
01 43 00 96 16  
Directeur de la publication :  
Christian Demuyncq

Collaboration :  
J.P. Favier, M. Barthel,  
J. Beaudenuit, F. Rola,  
E. Blondel.  
Crédits photographiques :  
Mairie de Neuilly-Plaisance,  
Fotolia.  
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE  
IMPRESSION :  
La Station Graphique  
Z.I. les Richardets  
14/16, rue du Ballon  
93165 Noisy-le-Grand Cedex  
Tél : 01 48 15 58 10  
Imprimé sur papier recyclé.



## CinéMaDifférence

### Samedi 4 novembre à 14h



Le Cinéma municipal "La Fauvette" vous propose sa séance "Ciné-ma différence" avec une comédie française déjantée "Le Sens de la fête".

Plongez dans l'univers des organisateurs de mariages avec des personnages attachants et des répliques qui font mouche. Sur un rythme effréné, on peut le dire "Le sens de la Fête" a le sens de l'humour !

Durée du film : 1H56 - VFST-SME - Tout public

Les séances Ciné-ma différence sont accessibles aux personnes en situation de handicap, aussi le nombre de places en fauteuil roulant est limité. Merci donc de vous inscrire préalablement au 01 43 00 11 38.

**Plus d'infos sur le site Web de la Ville**



## Neuilly-Plaisance, notre «petite patrie» !

La rentrée a été marquée par une demande renouvelée d'économies de l'Etat aux collectivités territoriales à hauteur de 13 milliards d'euros.

Le débat est ouvert sur le bien-fondé de la suppression de la réserve parlementaire lorsqu'elle permettait de financer des projets locaux ; sur la fin des emplois aidés ; sur une large suppression de la Taxe d'habitation, promesse de campagne du Président de la République.

On peut discuter de cela mais une chose est certaine, le désengagement financier de l'Etat, sous la forme notamment d'une baisse drastique des dotations se poursuit, obligeant la Ville à trouver toujours plus d'économies et ceci, sans diminution de la qualité des services rendus aux Nocéens !

J'ai récemment présenté le Plan Local d'Urbanisme pour notre ville devant les élus du Territoire Grand Paris - Grand Est, comme c'est désormais la règle.

Ce PLU, document qui définit les grandes orientations d'aménagement de notre ville pour les 15 prochaines années, est l'aboutissement de 3 ans de réflexion et de concertation avec les Nocéens.

Je vous laisse en découvrir le détail dans le "Dossier du Mois" qui lui est consacré.

Les enjeux de son élaboration, étaient nombreux et importants.

Tous ont été envisagés à l'aune de la préservation du cadre de vie Nocéen et de ce qui fait l'identité de notre ville et son attractivité.

A ce propos, j'ai reçu le 9 septembre en mairie, avec de nombreux élus du Conseil municipal et en présence de commerçants de la ville, une soixantaine de nouveaux Nocéens.

Dès leur arrivée, ces derniers deviennent des acteurs à part entière de cette "Exception nocéenne" qui, loin d'être un concept abstrait, se mesure au contraire de manière objective, au quotidien.

La rentrée des classes avec le retour à la semaine de 4 jours, s'est bien déroulée.

Le CME (Centre Municipal de l'Enfance) proposent de nouveaux modes d'inscription qui en facilitent l'organisation tout en garantissant l'accueil et la sécurité des enfants.

Les inscriptions en milieu scolaire seront bientôt dématérialisées, un mouvement qui marque le changement engagé dans chaque service, supprimant progressivement le papier au bénéfice du numérique.

Quant aux commerçants et artisans nocéens, beaucoup vous proposent désormais des applications pour vos smartphones, de manière à faciliter vos achats.

Services en ligne, applications, big data... les enjeux et les perspectives du numérique sont nombreux.

Face à cette révolution qui impacte notre vie de tous les jours, nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner en vous proposant des services modernisés, même s'il faut le rappeler, rien ne remplace le contact humain.

\*\*\*

*"La commune est un acquis de la Révolution. Notre pays s'est bâti autour d'elle ; pour beaucoup de gens, c'est leur petite patrie",* déclarait récemment le président de l'"Association des maires de France".

Cette patrie de Neuilly-Plaisance, fût-elle "petite" et parce que nous l'aimons se défend, se protège et se respecte.

C'est tout le sens de mon engagement ainsi que celui de l'équipe municipale que d'y procéder et d'y veiller sans relâche !

**Votre Maire,  
Christian DEMUYNCK**



# LE PLAN LOCAL D'URBANISME



# Le PLU pour tous

Mardi 26 septembre, Christian DEMUYNCK a présenté devant les élus du Territoire Grand Paris Grand Est le PLU de Neuilly-Plaisance. Derrière cet acronyme réjouissant se cache le Plan Local d'Urbanisme, un document majeur pour la Ville qui définit les **grandes orientations d'aménagement de notre Ville à l'horizon 2030**. Celui-ci, a été élaboré sous l'impulsion de François MARTINACHE, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement durable, au Grand Paris, aux Transports et à l'Aménagement du Parc intercommunal et réalisé grâce au remarquable travail du service de l'Urbanisme.

Après trois ans d'étude, ce nouveau document d'urbanisme, remplaçant le Plan d'Occupation des Sols, sera applicable sur tout le territoire de Neuilly-Plaisance à partir du 2 novembre prochain.

Les enjeux ne manquent pas : développement du parc immobilier, mixité sociale, infrastructures, préservation du patrimoine et des commerces de proximité, protection environnementale, besoins de stationnement et de circulation, développement du numérique, amélioration de la performance énergétique...

Pour la Municipalité, l'objectif est clair : il s'agit avant tout de **préserver le charme de Neuilly-Plaisance** et de garantir votre cadre de vie. Concrètement, cela revient à mener un combat de tous les jours face aux services de l'Etat qui cherchent à densifier – certains diraient “surdensifier” – la proche banlieue parisienne, tout en se désengageant progressivement d'un accompagnement financier pourtant capital.



## ✓ Une Ville dynamique

Neuilly-Plaisance est une ville jeune, dont 40% des habitants ont moins de 29 ans. Portée par une natalité dynamique, la Ville attire aussi de nombreuses familles. Comme partout, le cadre familial regroupe de moins en moins d'individus, et est davantage monoparental : cela nous oblige à adapter les capacités d'accueil en termes d'écoles, d'habitat, de transports... Un travail qui porte ses fruits cette année encore : Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont accueilli le 9 septembre dernier, lors de la Fête de la rentrée, une soixantaine de nouveaux Nocéens, preuves vivantes de l'attractivité et de la vitalité de notre commune.

1. Toutes ces thématiques n'ont pas pu être abordées ici : retrouvez-les sur le site de la Ville [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)

## ✓ Neuilly-Plaisance historique

Enfin, le patrimoine n'est pas oublié, grâce à la **préservation des témoins de l'histoire nocéenne**. Nombreux sont les Nocéens attachés à l'église classée Notre-Dame de l'Assomption au Plateau d'Avron (qui vient d'être agrémentée de deux nouveaux vitraux) ou à l'école Paul Doumer en centre-ville. La **réhabilitation de la ferme Terrisse** répondra à ces bâtiments pour garantir un pan de l'identité du quartier du Chalet. Partout dans la ville, les anciennes villas meulières ou en brique seront préservées, en écho aux nombreux alignements d'arbres qu'elles ont souvent à leurs seuils. Vous l'aurez compris, le caractère végétal de Neuilly-Plaisance n'est pas près de disparaître.

## ✓ Côté logements

Afin de s'adapter aux souhaits de tous les Nocéens, la Municipalité porte de **nombreux projets** au sein de ce PLU (voir carte ci-jointe). La demande des nouveaux arrivants d'une part, l'évolution urbaine de notre Ville d'autre part, sont déclinées dans chaque quartier en tenant compte des spécificités et des personnalités.

Du côté de l'habitat solidaire, 238 logements sociaux, au lieu des 201 requis, ont été réalisés ou financés sur la période de référence 2014-2016, à travers tout le territoire communal. Cet engagement permet à la ville d'anticiper sur la prochaine période triennale 2017-2019 : la récente modification de la loi relative à la «solidarité et au renouvellement urbains» (SRU) porte à 25% le nombre de logements sociaux dont une ville doit disposer ; au 1er janvier 2016, le taux à Neuilly-Plaisance était de 20,72%. Ces programmes assurent la mixité sociale en complémentarité des opérations classiques de construction d'immeubles en accession à la propriété.

Aussi, **le PLU nocéen garantit l'identité nocéenne** en préservant l'aspect pavillonnaire qui nous tient à cœur, notamment grâce à la préservation de cœurs d'îlots verts et à la limitation des constructions en fonds de parcelles. Cet outil juridique évite la densification à outrance de notre territoire et permet aussi de lutter contre les marchands de sommeil.

## RENOUVELLEMENT DU QUARTIER DE LA GARE

La gare RER de Neuilly-Plaisance est utilisée par de nombreux usagers, nocéens ou non. Avec l'ex-RN 34 et le boulevard Gallieni, elle assure une **desserte optimale** de notre Ville. Le renouvellement envisagé dans ce quartier tient compte de ces deux entrées de ville, mais aussi de la **grande mixité d'un territoire** marqué par le logement social et des commerces dynamiques. Il s'agit d'encadrer le renouvellement du secteur afin :

- d'en atténuer le caractère routier en créant des espaces conviviaux
- de recréer des continuités vertes
- de garantir l'émergence d'un front urbain harmonieux
- d'impulser de nouvelles mobilités autour d'un futur transport en commun en site propre (TCSP)

Sur ce quartier, la ville a confié à l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France) une mission de veille foncière, afin d'acquérir les propriétés situées en bordure du Boulevard Gallieni, pour mener un projet d'aménagement global.

## Quelques chiffres :

- **Population :**  
**21 400** habitants  
(24 100 à horizon 2025)
- **42%** de logements pavillonnaires
- **20%** de logements sociaux
- **5 200** emplois situés sur la commune

## AVENUE FOCH : LE PLU ASSURE L'AMBIANCE

L'Avenue Foch est une **voie structurante de Neuilly-Plaisance**. L'objectif est de s'appuyer sur cette avenue pour faciliter l'émergence d'un front bâti qualitatif à l'entrée Est de la ville. Les linéaires commerciaux obligatoires permettent de préserver les commerces et les ateliers d'artisan qui dynamisent le quartier.

L'Avenue Foch traverse **trois quartiers aux «ambiances»** bien différenciées :

- A l'est, l'entrée de ville sortant de Neuilly-sur-Marne accueille des **ensembles pavillonnaires et collectifs**. Les anciens ateliers municipaux vont accueillir de nouveaux logements. Au sud, les emprises foncières permettent de nombreux projets.
- En allant vers l'ouest, l'ambiance du **centre-ville élargi** est urbaine et de qualité. Le tissu mixte s'articule autour des commerces et de zones résidentielles, notamment autour de la Place Jean Mermoz, mais aussi des infrastructures autour du collège Jean Moulin.
- Le **centre-ville historique** est marqué par un patrimoine fort, parsemé de bâtisses témoins de la création de Neuilly-Plaisance. Le dynamisme est assuré par la Mairie, la bibliothèque, des marchés et des commerces qui s'étendent jusqu'à Rosny-sous-Bois.

## UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

La préservation du parc des Coteaux d'Avron fait partie des priorités de la Municipalité. Classé site Natura 2000, le parc voit ses zones naturelles étendues à l'occasion de ce PLU. Il s'agit de pérenniser un réservoir de **biodiversité rare** en milieu urbain, qui héberge une faune diversifiée et un jardin potager qui se colore en toute saison. L'objectif est de créer une véritable continuité dans ce **parc intercommunal partagé** avec Rosny-sous-Bois. La superficie de l'espace naturel sera étendue, notamment en remblayant la partie ouest du parc pour la rendre accessible au public. Ces travaux seront évoqués dans un prochain numéro des Échos.

Nouveauté du PLU, **le projet de l'A103 est reconverti en zone naturelle** : un véritable corridor écologique sera créé

sur ce tracé, en lien avec la zone résidentielle de charme du Plateau d'Avron. Il fera écho aux **deux trames vertes et bleues** que sont la Voie Lamarque et les Bords-de-Marne, reliées grâce à la future végétalisation du secteur de la gare : le rôle central de ces deux voies, véritables dessertes traversant la Ville, sera amplifié.

Le PLU permet d'assurer la coordination de ces projets, et la **cohérence du réseau écologique communal**, qu'il soit public ou privé. Concrètement, la Municipalité aura aussi à cœur de poursuivre la sensibilisation du public à travers une pédagogie appuyée. En complément de la préservation des espaces verts, Neuilly-Plaisance s'inscrit dans une démarche «0 phyto» qui vise à réduire les produits phytosanitaires

**Retrouver plus d'informations  
sur le site de la Ville [www.neuillyplaisance.com](http://www.neuillyplaisance.com)**



#### Projets en cours :

- 1 **Ateliers municipaux** : 217 logements sociaux, dont 132 destinés aux étudiants et 85 à l'hébergement familial
- 2 **Ilot Clemenceau** : 63 logements en accession à la propriété

#### Projets à l'étude :

- 3 **Le secteur de l'ex-RN 34** propose un projet de requalification urbaine complète
- 4 **L'Ilot Foch** offre de nombreuses opportunités pour aménager les alentours de la Mairie et de l'école du Centre
- 5 Un grand projet vise à renforcer **le marché**, ses alentours et son hébergement
- 6 **Ex-A 103** (voir article « un environnement d'exception »)
- 7 **Parc Intercommunal** (voir article « un environnement d'exception »)

 Église Saint-Henri et Notre-Dame de l'Assomption

 Ferme Terrisse



# PRODUITS PHYTOSANITAIRES : LE COÛT D'UNE INTERDICTION

La Ville de Neuilly-Plaisance supprime l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble de son territoire. Cet impératif légal, inscrit dans le PLU (voir le "Dossier du mois"), a pour objectif de limiter la pollution des sols et de préserver l'environnement nocéen. Mais le passage au "zéro phyto" ne se fait pas sans contrainte.

Tout d'abord, rappelons que Neuilly-Plaisance est une ville verte : avec un parc de 32 Ha, des lignées arborées, les rives de Marne, les structures végétales sur les chaussées et les nombreux mazagrans, les végétaux sont partout. Pour notre plus grand plaisir.

Pourtant, l'entretien et le désherbage que chaque élément végétal entraîne ne sont pas anecdotiques. La Ville investit chaque année massivement pour

entretenir les voies nocéennes, qu'il s'agisse de routes, de chaussées pavées, de pistes cyclables, de rives ombragées...

Depuis le début de l'année, sous l'impulsion de **Pascal BUTIN**, 7<sup>ème</sup> Maire-adjoint et de **Philippe BERTHIER**, Conseiller municipal, tous deux en charge des Espaces verts, les agents développent des solutions alternatives aux produits chimiques pour entretenir ces voies. Méthodes manuelle, technique ou thermique, toutes sont envisagées pour combiner un désherbage efficace, des conditions de travail optimales et un investissement temporel et financier contrôlé. Le binage vient compléter des machines de plus en plus perfectionnées : les balayeuses que vous avez l'habitude de voir dans les rues pourraient être équipées d'un troisième bras

désherbant automatiquement les allées ; les réciprocatours individuels (outils permettant un désherbage d'envergure ou sur des zones difficiles d'accès) limiteront les projections et l'éparpillement des graines.

De côté du patrimoine arboré, la disparition des produits phytosanitaire est encore plus délicate : la préservation des marronniers pourrait être assurée par des pièges à phéromones, beaucoup plus coûteux qu'un insecticide chimique. Le pin séculaire de la Salle des Fêtes, malgré son grand âge, risque de subir l'attaque d'un champignon difficile à contrôler, le *Sphaeropsis sapinea*.

Cette adaptation engage les agents dans un processus d'adaptation long et difficile : ils consacreront plus de temps à l'entretien des voies que vous

utilisez. Vous l'aurez compris, ces nouvelles normes sont aussi à l'origine d'une recrudescence des mauvaises herbes qui fleurissent un peu partout en ville, puisque la durée d'action (ou "rémanence") d'un désherbage de substitution est beaucoup plus courte qu'un traitement chimique. La dépendance à la météo se fait davantage sentir à moyen et long termes.

Par ailleurs, nous ferons tout pour que la Ville obtienne la Troisième fleur, symbole d'un environnement de qualité et à disposition de tous les Nocéens. En attendant, soyez assurés de la mobilisation des élus et des agents pour entretenir votre cadre de vie, dans le respect des nouvelles lois et de l'environnement.

## ▲ Zoom sur la Loi Labbé

▲ Votée en février 2014 et appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi «Labbé» interdit aux services publics d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries ouverts

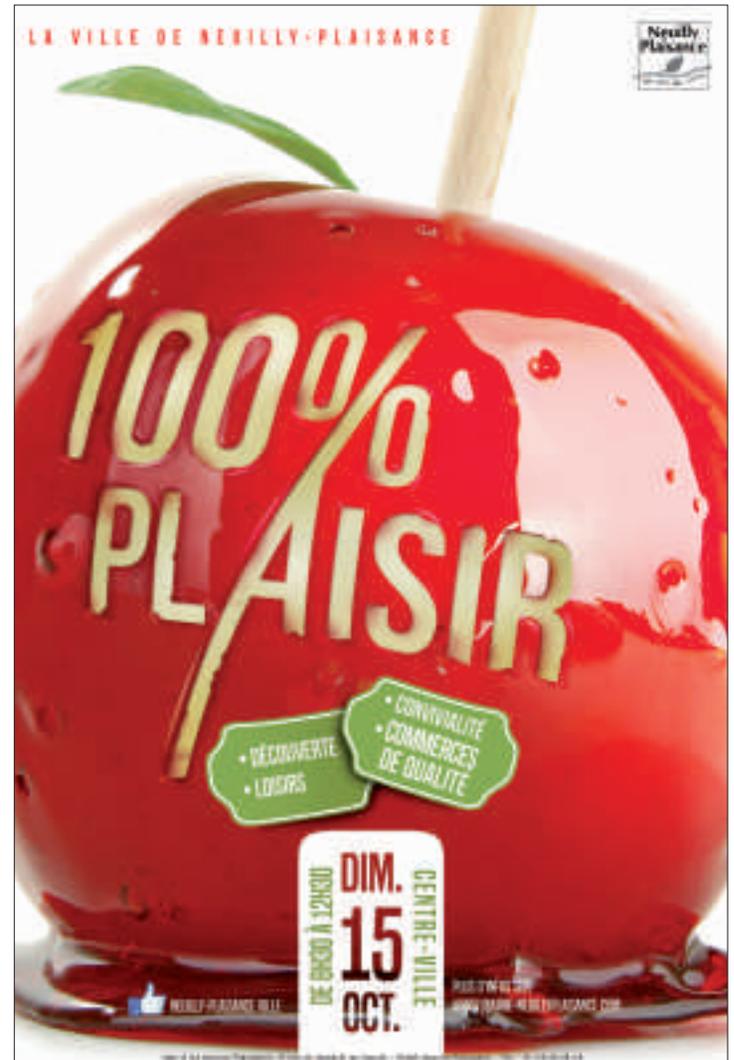
au public. Elle a été complétée par d'autres textes interdisant également les produits biocontrôles naturels (comme l'huile de lin), ce qui limite toujours plus les alternatives.

# MARCHÉ DU CENTRE-VILLE, L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Soucieux d'offrir aux Nocéens et aux visiteurs du marché du centre-ville, des moments de partage et de qualité, les commerçants, les associations et les services de la ville se mobilisent régulièrement pour proposer des opérations spéciales où démonstrations, jeux ou encore animations sont de mise.



En effet, dimanche 24 septembre, au marché du centre, de nombreuses animations attendaient les visiteurs. En effet, les commerçants, les associations et les services municipaux



réservent un programme des plus conviviaux : atelier créatif pour les enfants par le Centre Municipal de l'Enfance, démonstration de karaté par l'association NPS Karaté, découverte de l'association "Mille-Pattes" dans le cadre de ses 30 ans, jeu-concours par les commerçants du marché.

## Dimanche 15 octobre, Opération 100% PLAISIR

De 8h30 à 12h30, le dimanche 15 octobre, sous la halle du marché et sur l'avenue du Maréchal Foch, une grande matinée festive est organisée. Voici ce que vous réservent les commerçants, les associations et les services de la ville :

- La Bibliothèque municipale accueille les enfants et les parents autour de jeux de société, de sudoku, de coloriage et de jeux autour de l'alphabet.
- Le Centre Municipal de l'Enfance propose de partir à la découverte des fruits et des légumes
- Le Service Jeunesse organise un atelier manuel pour la création de marionnettes en papier
- Dans le cadre de la Semaine du Goût, les commerçants du marché proposeront plusieurs stands de dégustation de produits frais
- L'association La Nocéenne de Philatélie et de Cartophilie exposera et vendra des collections de timbres
- Le Lions Club vous présentera son association et ses missions
- A 11h30, les commerçants de l'association UCEAI+ organisent un tirage au sort sur leur stand
- A 12h, démonstration de danse hip-hop par l'association HEMAN
- Jusqu'à 13h30, le Café du Marché proposera un menu spécial «moules-frites» à 11€ incluant 1 verre de vin blanc ou 1 bière ou 1 soda, une offre spéciale «tapas moules» à 5,50 € et une «Portion de frites» à 3,50 €.



**Petits et grands, nous vous attendons nombreux lors de cette matinée pour venir profiter de votre cœur de ville qui bouge.**

# Le Baby Service fête ses 10 ans

Lancée en 2007, l'opération "Baby Service" est devenue le rendez-vous de référence à Neuilly-Plaisance pour les parents en recherche de solutions de garde pour leur(s) enfant(s) et les baby-sitters.

Mais pour déterminer qu'il soit dans cette prise de contact, le rôle de la ville ne consiste pas à intervenir dans la relation contractuelle et affective entre ces partenaires, en dehors d'un suivi des inscrits pour s'assurer du respect des obligations de chacun.

Les parents nocéens ne s'y sont pas trompés. Les informations communiquées par la ville mais également le

"bouche à oreilles" ont pérennisé ce service qui, répondant à un véritable besoin, suscite depuis son origine un engouement certain. Cette année, pas moins de 80 familles et 60 baby-sitters se sont présentés lors des trois rencontres organisées les 9, 15 et 16 septembre 2017. Ces rencontres permettaient aux uns et aux autres de faire connaissance et d'échanger sur leurs disponibilités, leurs centres d'intérêt,



Echange entre un parent et un baby-sitter

leurs attentes...et de déclencher, pourquoi pas, une première période d'essai.

Gratuit et réservé aux Nocéens, ce service reste ouvert aux inscriptions toute l'année.

Alors, si vous n'avez pas pu y participer, tout n'est pas perdu. Pour toute information, contactez le Service Jeunesse : Maison de la Culture et de la Jeunesse, Rue des Renouillères au 01 43 00 46 81 ou rendez-vous sur

[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)



Présentation du dispositif Baby Service aux familles et baby-sitters

## RENTRÉE DU PERSONNEL COMMUNAL

Depuis plusieurs années, **Christian DEMUYNCK**, entouré de l'ensemble des élus de la majorité, organise une réunion de rentrée interne à la Mairie, afin de remobiliser les agents communaux au retour des congés d'été et de leur donner ses instructions au service des Nocéens.

Cette réunion s'est tenue à la Salle des fêtes, le vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

A cette occasion, le Maire a rappelé que le contexte national n'était pas favorable aux Collectivités territoriales et a de nouveau insisté

sur la nécessité de rechercher des économies dans tous les secteurs, sans diminution de la qualité de service aux Nocéens.

Dans cet esprit, le Maire a précisé que certains services pourraient à l'avenir être amenés à fusionner.

Concernant les agents communaux, Christian DEMUYNCK a rappelé que le critère de la volonté de s'investir au service des Nocéens était tout aussi important que celui de la compétence.

Il a également incité ces derniers à ne pas cesser de se former et à passer des concours, sachant que la Ville continuerait à les y aider.



Christian DEMUYNCK donne aux agents municipaux leur feuille de route au service des Nocéens.



Le Maire et les élus de la majorité devant les agents communaux, à la Salle des Fêtes.

# Inauguration et bénédiction des **VITRAUX DE SAINT JEAN XXIII** et de **SAINT JEAN PAUL II** à l'église Notre Dame de l'assomption (*plateau d'avron*)

L'église Notre Dame de l'assomption fut édiflée entre 1932 et 1934.

Les 1<sup>ers</sup> vitraux offerts par des donateurs privés représentaient Saint François de Sales et Saint Henri.

Bientôt, les baies s'ornent d'autres vitraux mais les difficultés financières que connaît alors la France puis la Seconde Guerre mondiale tarissent les dons, notamment pour les verrières de la façade. Il faudra donc attendre 83 ans pour que 2 donateurs permettent enfin la réalisation de vitraux de Saint Jean Paul II (don de **Charles** et **Régine VAVASSORI**) et de Saint Jean XXIII (don des «**Bienfaiteurs du cercle des Bergamasques de Paris IDF**», ce dernier étant lui-même bergamasque).



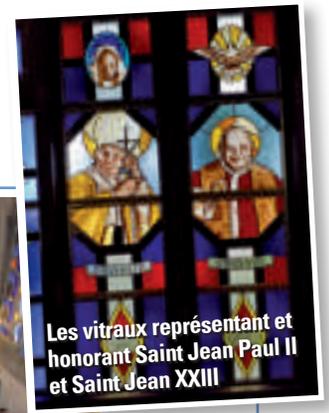
Une cérémonie suivie par un très nombreux public

Aussi une cérémonie d'Inauguration et de Bénédiction était-elle organisée le dimanche 1<sup>er</sup> octobre par Monseigneur **Pascal DELANNOY**, Evêque de Saint-Denis et par les Prêtres co-célébrants : **Nicolas MAINE** (France), **Michal**

**BIEDAK** (Pologne) et **Giani BORDIGNON** (Italie).

Assistaient également à la cérémonie parmi le nombreux public de paroissiens, **André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> Adjoint représentant M. le Maire, empêché et **Martine LAMAURT**,

Conseillère municipale déléguée aux Associations. Notre Dame d'Avron est, à ce jour, la seule église d'Ile de France ornée de vitraux représentant ces 2 saints, conjointement canonisés en avril 2014.



Les vitraux représentant et honorant Saint Jean Paul II et Saint Jean XXIII

## CÉRÉMONIES :

### PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE

Dans le cadre des cérémonies des 1<sup>er</sup> et 11 novembre prochains, qui se dérouleront à Verdun (55), le cortège encadrant la «Flamme Sacrée» prélevée le matin même à l'Arc de Triomphe, passera sur le territoire de notre commune le **lundi 30 octobre 2017 à 13 h 30**.

Une brève cérémonie se déroulera à l'entrée de notre ville, boulevard Gallieni (ex RN 34) à la Maltournée (à la hauteur de la rue Victor Hugo) en présence d'élus municipaux et des représentants des associations locales d'Anciens combattants et du Souvenir et leurs drapeaux.

## 73<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération (août 1944)

Samedi 26 août, des élus, anciens combattants (FNACA et UNC) et des Nocéens ont participé aux cérémonies marquant le 73<sup>ème</sup> Anniversaire de la libération d'Août 1944.

Ceux-ci se sont rendus sur les divers lieux du Souvenir : au Plateau d'Avron, à la Maltournée, devant le monument du Général de Gaulle, puis dans la cour d'Honneur de la Mairie.

Dans son allocution, **André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> maire-adjoint, a rappelé que Neuilly-Plaisance, qui fut le théâtre de combats meurtriers, avait payé un lourd tribut à la Libération de Paris, en rendant hommage aux actions des résistants qui préparèrent l'entrée dans Paris de l'Armée américaine.



**André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, prononçant son allocution.



Elémentaire Bel Air



Elémentaire Victor Hugo



Maternelle Paul Letombe



Elémentaire Edouard Herriot



Maternelle Léon Frapié



Maternelle Foch

# Rentrée 2017-2018

Ce sont plus de 2 200 élèves qui ont fait leur rentrée le lundi 4 septembre 2017 dans les 12 écoles nocéennes réparties en 32 classes maternelles et en 57 classes élémentaires.

## Étudier dans de bonnes conditions

Au cours de l'été 2017, sous l'impulsion d'André PELISSIER, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, des travaux de rénovation ont été effectués dans les écoles de la Ville : remplacement de portes et fenêtres, mise en peinture de couloirs et de classes, pose de

rideaux, remplacement des portails, création d'une fresque, pose d'un panneau clignotant... Pour cette rentrée, la commune a beaucoup investi dans le groupe scolaire Victor Hugo en créant une salle d'activités de près de 150 m<sup>2</sup>. Ce nouvel équipement est mis à disposition des enfants des 2 écoles tant sur le temps scolaire que périscolaire et permet aux pa-

rents et aux enseignants de s'y réunir.

## Le développement du numérique dans les écoles nocéennes

Les nouvelles technologies jouent désormais un rôle essentiel dans la vie de chaque enfant nocéen, que ce soit à l'école ou dans sa vie quotidienne. Dans une société de l'information et de la communication en perpétuelle évolution, chaque élève doit pouvoir développer ses apprentissages numériques à l'école en disposant d'outils adaptés. En ce sens, la Ville de Neuilly-Plaisance a mis en place 7 Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans les écoles maternelles et élémentaires où les enseignants se sont portés volontaires.



Fin août, visite des écoles par Monsieur le Maire et M. PELISSIER 1<sup>er</sup> Maire adjoint délégué aux Affaires scolaires.

La ville de Neuilly-Plaisance souhaite la bienvenue aux nouveaux directeurs(trices) des écoles élémentaires :

- Victor Hugo / Directrice : Mme PIERDET
- Cahouettes / Directrice : Mme HOARAU
- Edouard Herriot / Directrice : Mme MOREAU

# Un max d'ambiance pour un max de monde lors du week-end «MAXI DANCEFLOOR» !

Très attendues les soirées Dancefloor «+ 20 ans» et «Collégiens» de la rentrée ont rassemblé plus de 350 personnes au total : du jamais vu !

Vendredi 6 et samedi 7 octobre la Salle des Fêtes s'est transformée en discothèque géante pour le plus grand bonheur de participants. Dès leur arrivée les « clubber » ont pu se retrouver mêlés à une ambiance dynamisée par les talentueux DJ des soirées.

Nouveauté ! La Ville proposait cette fois un petit concours. En effet, les plus motivés ont été invités à monter sur scène et les auteurs des meilleures prestations se sont vu remettre des places pour le spectacle d'Issa Doumbia prévu le 15 octobre à Neuilly-Plaisance.

**Retrouvez toutes les photos sur le site de la Ville.**



Les participants aux «Dancefloor Collégiens» et «Dancefloor + 20 ans» enflammant la piste de danse.

## FOOTBALL : UN JEUNE NOCÉEN SIGNE AVEC UN CLUB PRO (SUITE)

Le 29 juin, le jeune **Anthony MAASSRY** a signé un contrat professionnel de football avec le FC Sochaux Montbéliard (*les Echos Sept-oct 2017, p. 27*).

C'est au sein du club de Neuilly-Plaisance FC, qu'il a été remarqué par les recruteurs du FC SM.

«Nous sommes particulièrement fiers d'avoir fait repérer un Nocéen par le Centre de formation d'une équipe professionnelle. C'est d'ailleurs l'une des premières fois que cela arrive» explique **Mehdi ALIANE**, Président du Neuilly-Plaisance Football Club.

«C'est d'ailleurs l'ambition du Club de Neuilly-Plaisance FC que d'évoluer au niveau Ligue et de faire remarquer les jeunes Nocéens.», poursuit-il.



Assis, de G. à Dr. **Anthony MAASSRY** et **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports, à la signature du contrat. Debout, de G. à Dr. : **Yefet BOIME**, Educateur des – de 15 ans, **Mehdi ALIANE** et **Samy OUNOUNA**.

Questions à **Samy OUNOUNA**, Recruteur pour le FC Sochaux Montbéliard.

### Pourquoi avoir recruté Anthony MAASSRY ?

Nous l'avions repéré, avec mon collègue Christian PUXEL, à la faveur de quelques matchs où il évoluait en qualité de gardien. Puis nous lui avons demandé de venir effectuer un stage de 2 jours à

Sochaux en mai. Il a effectué celui-ci avec la préformation, c'est-à-dire avec des jeunes d'1 à 2 ans plus âgés que lui et là, nous avons pu voir qu'il n'hésitait pas à donner des consignes à ses défenseurs ! Depuis un an, sa progression est par ailleurs très intéressante ainsi que son

profil tant dans le jeu que dans le comportement.

### C'est-à-dire ?

Sur le plan du football, il est athlétique et possède la taille et la détente requises à ce poste. Il a également une bonne lecture du jeu, une bonne

relance et une présence sur sa ligne. Sur le plan du comportement, il est travailleur et passionné ce qui est primordial pour réussir.

Il dispose d'un contrat de 5 ans avec nous et sa marge de progression est très importante.

# Amoureux de la gastronomie, À VOS AGENDAS

Toujours aussi attendu, le Salon des Terroirs, créé par Charles CADET, Conseiller municipal délégué à l'Artisanat, se déroulera cette année du samedi 25 au dimanche 26 novembre à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance.

Pour les amateurs de produits du terroir et de "bonnes choses", c'est le rendez-vous à ne pas manquer. En effet, de nombreux artisans/producteurs vous présenteront leurs savoir-faire. Charcuterie, fromages, vins, confiseries, champagne... venez offrir à vos papilles les meilleurs produits gastronomiques.

Pour celles et ceux qui souhaitent se restaurer sur place, le restaurant du salon vous ouvre ses portes. Deux formules vous attendent : "Bistrot" à 12 € et "Gourmand" à 15 €.

• **Formule "Bistrot" à 12 € :** boudin purée / andouillette purée / choucroute ou bœuf bourguignon + un verre de Beaujolais.

• **Menu "Gourmand" à 15 € :** boudin purée / andouillette purée / choucroute ou bœuf bourguignon + fromage + une part de tarte.

Dès à présent, réservez votre table à l'accueil de la Mairie ou au 01 43 00 96 16 ou sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com). Attention nombre de places limité.



Nombreuses spécialités fromagères



Gâteaux, viennoiseries et autres gourmandises sont à découvrir

## Informations pratiques

### 18<sup>ème</sup> Salon des Terroirs

Samedi 25 novembre 2017 de 10h à 19h

Dimanche 26 novembre 2017 de 10h à 18h30

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch,  
93360 Neuilly-Plaisance



## UNE MICRO-CRÈCHE AU PLATEAU

La Micro-crèche  
«Les petits pieds d'Avron»

Le 30 janvier dernier, la Micro-crèche "Les petits pieds d'Avron" a ouvert ses portes au 20 avenue Aristide Briand (Plateau d'Avron).

Cette structure collective privée qui peut accueillir 10 enfants âgés de 3 mois à 3 ans est dirigée et gérée par **Sabrina DAS NEVES**, Nocéenne de 28 ans, par ailleurs titulaire d'un diplôme d'Éducatrice de jeunes enfants.

«L'avantage de mélanger les âges est de stimuler les plus petits et de responsabiliser les plus grands. Par ailleurs la petite taille de la structure permet un accompagnement individuel», précise Mme DAS NEVES qui

dirigeait auparavant 2 structures identiques à Nogent-sur-Marne (94).

Elle a recruté 3 personnes titulaires du CAP petite enfance pour s'occuper des enfants, sachant qu'une période d'adaptation de 5 à 10 jours est proposée aux parents.

«Ma motivation est de voir progresser les enfants et de pouvoir répondre à leurs besoins au quotidien», conclut Sabrina DAS NEVES.

### Contact :

Tél : 07 86 99 66 03

Mail : [lespetitspiedsdavron@gmail.com](mailto:lespetitspiedsdavron@gmail.com)

Site : <https://www.lespetitspiedsdavron.fr/>

# 17<sup>ÈME</sup> SALON DES ARTS CRÉATIFS

## Le salon des loisirs créatifs et du DIY (*Do It Yourself\**)

**Samedi 18 et dimanche 19 novembre à la Salle des Fêtes, venez rencontrer la quarantaine d'artisans et créateurs venus de toute la région pour le désormais incontournable Salon des Arts Créatifs de Neuilly-Plaisance.**

Le Salon des Arts Créatifs souffle cette année sa 17<sup>ème</sup> bougie : un anniversaire qui affirme son succès et sa popularité. En collaboration avec le Lions Club "Neuilly Dhuy", ce salon est une véritable vitrine d'art : objets de décoration, compositions florales, peinture, bijoux, quilling, customisation de vêtements et sacs... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses ! L'ensemble des bénéfices récoltés à l'occasion de ce week-end sera reversé à l'Institut Hospitalier Franco-Britannique afin de participer financièrement à l'acquisition d'une colonne vidéo nécessaire aux interventions de chirurgies mini-invasives.

Alors à quelques semaines des fêtes de fin d'année, ce rendez-vous sera l'occasion de faire un geste solidaire et de préparer vos premiers cadeaux de Noël !

\* Fais le toi-même

### Informations pratiques

#### 17<sup>ème</sup> Salon des Arts Créatifs

Samedi 18 et dimanche 19 novembre de 10h à 18h30.

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance

Entrée libre

Renseignements sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com) ou au 01 43 00 96 16



## 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON DU LIVRE JEUNESSE

En décembre, la jeunesse est à l'honneur à l'occasion du Salon du Livre Jeunesse. Les petits et les grands ont donc rendez-vous les 9 & 10 décembre à la Salle de Fêtes pour venir rencontrer une vingtaine d'éditeurs de toute la France et faire le plein de cadeaux avant Noël. L'occasion pour les enfants de repartir avec une dédicace des auteurs et des illustrateurs présents pour cette nouvelle édition.

Comme toujours, chacun trouvera son bonheur, des livres en mousse pour les bouts d'chou aux romans pour ados, en passant par la BD, les albums et bien entendu des abonnements à vos magazines préférés avec Milan Presse.

#### 2 nouveautés en 2017 :

- Cette année le salon mettra à l'honneur un pays et plus précisément la Bulgarie avec la présence des Éditions Elitcka – «petit

sapin» en bulgare – qui se donnent pour mission de promouvoir les contes bulgares en France. Un univers merveilleux à découvrir sans faute !

- Avec *Livre Accès et Miroir Aux Troubles*, le salon a décidé également de faire une place toute particulière aux éditeurs qui proposent des livres adaptés et accessibles à tous les enfants, y compris ceux en situations de handicap.

# PAS BESOIN DE SOLEIL POUR ÊTRE HEUREUX !

Tel était le credo de cette 9<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Rentrée des Associations et des Services municipaux.

Malgré une météo peu favorable, les visiteurs étaient nombreux à venir s'inscrire ou se réinscrire aux activités sportives et culturelles de Neully-Plaisance...

LA

# Fête de la Rentrée



En matinée, accueil des nouveaux Nocéens par Christian DEMUYNCK entouré d'élus et de commerçants.



Après une série de questions réponses et un petit déjeuner convivial, les nouveaux Nocéens ont pu réaliser un tour de la commune pour découvrir les quartiers et les infrastructures.



M. GLOMERON Président de Neully-Plaisance Sports, M. PIAT Conseiller municipal délégué aux Sports et Christian DEMUYNCK



Démonstration de karaté



Séance d'initiation au saut à la perche



Séance d'inscription ou de réinscription pour les milliers de visiteurs



Démonstration d'un cours de zumba



Rencontre avec le personnel de la petite enfance

# te DE LA ntrée ÉDITION 2017

...Pas moins de 40 associations, 10 services municipaux et 100 activités étaient proposés sur la prairie du Parc des coteaux d'Avron. Voici le récit en images de cette journée...

Jeux créatifs ...



et ludiques ...



Dès 16h, service du traditionnel bœuf à la broche cult sur place pendant 8 heures...



...accompagné de son alliot.



Une vingtaine de baby-sitters et près de 15 familles participaient à la 1ère rencontre de l'opération baby-service



Concert du groupe Ambre 9



# 6<sup>ÈME</sup> JOURNÉE LITTÉRAIRE :

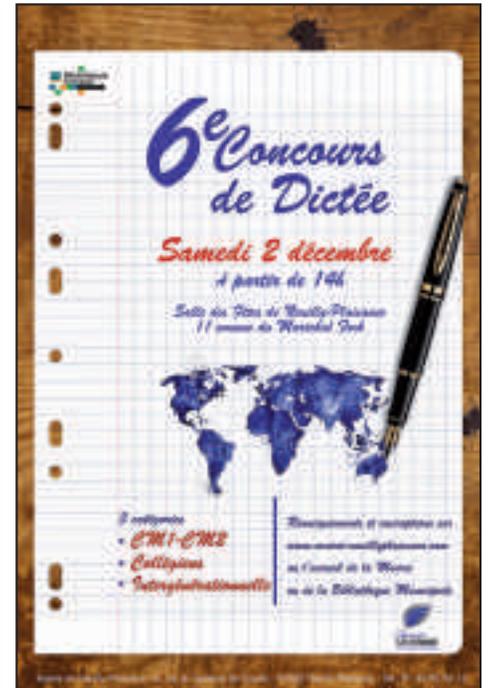
## Qui fera le moins de fautes ?

Vous étiez près de 270 à plancher sur les textes qui vous avaient été spécialement concoctés l'an dernier.

Cette année, petits ou grands, scolarisés ou non, nocéens ou non, vous êtes tous convoqués au 6<sup>ème</sup> Concours de dictée de Neuilly-Plaisance.

Pour relever le challenge, vous êtes attendus, munis de votre crayon, samedi 2 décembre à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance !

Cette journée vous permettra d'estimer votre niveau en orthographe, de l'améliorer si besoin mais surtout de vivre une journée conviviale et ludique. Confrontez-vous aux règles d'orthographe et de grammaire. Les 3 meilleures copies de chaque catégorie seront récompensées et le résultat des autres copies restera confidentiel.



N'hésitez plus, participez à cet événement et parlez-en à votre entourage.

Afin d'intégrer cette dictée géante, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-contre et le déposer à l'accueil de la Mairie ou à la Bibliothèque Municipale. Vous pouvez également le télécharger sur le site Internet de la Ville :

[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)

Résultats et récompenses samedi 9 décembre...



### 6<sup>ème</sup> JOURNÉE LITTÉRAIRE : CONCOURS DE DICTÉE

**Samedi 2 décembre 2017 à partir de 14h**

Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(1 seul bulletin par inscription)

(Téléchargeable sur le site de la ville : [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com))

**A déposer à l'accueil de la Mairie ou à la Bibliothèque Municipale**

Monsieur  Madame

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse E-mail : .....

Cocher une des cases	NIVEAU	NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ <small>(Ville à préciser si hors Neuilly-Plaisance)</small>	HORAIRES <small>(se présenter 30 minutes avant le début de la dictée)</small>
<input type="checkbox"/>	CM1 / CM2		14H30
<input type="checkbox"/>	COLLÉGIENS		15H30
<input type="checkbox"/>	INTERGÉNÉRATIONNEL		16H30

**Assistera à la remise des prix qui se déroulera le samedi 9 décembre à 11h à la Salle des Fêtes**

OUI  NON

Signature des parents pour les mineurs : .....

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE LITTÉRAIRE :

14h : ouverture des portes

14h30 : dictée pour les élèves de CM1 / CM2

15h30 : dictée pour les collégiens

16h30 : dictée intergénérationnelle

*Merci de vous présenter 30 minutes avant le début de la dictée.*

### Informations pratiques

Samedi 2 décembre 2017 à partir de 14h  
Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance

*Plus d'informations et inscriptions sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com) ou auprès de la Bibliothèque Municipale (11 rue du Général de Gaulle).*

# UNE RENTRÉE LITTÉRAIRE INTENSE à la Bibliothèque Municipale «Guy de Maupassant» !



## EXPOSITION «POMME D'API»

Exposition scénographiée du célèbre magazine avec des illustrations originales.

À ne pas rater ! Les héros Petit Ours Brun, Mimi Cracra, Sam Sam vous donnent rendez-vous du 4 au 25 octobre à l'Espace Jeunesse de la Bibliothèque Municipale !

Contemplez et appréciez une sélection de superbes illustrations originales issues du célèbre magazine «Pomme d'Api».

Gouache, aquarelle, acrylique, crayon, feutre, encre de chine, feutre, mise en couleur numérique... Découvrez toutes les techniques utilisées par les illustrateurs et les illustratrices.

Pour les plus petits : 2 boîtes en 3D réservent bien des surprises... !

Cette exposition s'adresse à toute la famille pour un grand moment de partage et de complicité intergénérationnelle.

**Du 4 au 25 octobre  
à l'Espace Jeunesse**



## EXPOSITION «NATURE ET ESPÈCES PROTÉGÉES SUR LE PLATEAU D'AVRON»...

Une exposition grandeur nature

Connaissez-vous bien votre Ville et le Parc des coteaux d'Avron ?

Découvrez ou redécouvrez le parc de manière atypique et inédite... Venez vous balader en pleine nature au sein même de la Bibliothèque municipale « Guy de Maupassant » ! Explorez la faune et la flore du Parc ; batraciens, papillons et autres insectes en tout genre et percez les secrets du Plateau d'Avron à l'aide de photographies, jeux et devinettes d'observation.

**Samedi 14 octobre à 17h, une spécialiste des biotopes du Parc des coteaux d'Avron vous proposera une visite guidée. Inscription préalable souhaitée.**

**Du 10 au 18 octobre  
à l'Espace Plaisance  
Du 28 octobre au 10 novembre  
à l'Espace Jeunesse**



## CONFÉRENCE INFORMATIQUE

«Les bonnes pratiques du Web»

Assistez samedi 28 octobre à la deuxième conférence informatique portant, cette fois, sur «Les bonnes pratiques du Web». Frédéric STELLA, nocéen et consultant en sécurité comportementale et informatique, évoquera certains sujets comme les moteurs de recherche, les cookies, les mots de passe ou encore les boîtes mails. Présentation, échanges et débats au programme !

**Samedi 28 octobre à 16h  
à l'Espace Plaisance**



## CONFÉRENCE

«Balade dans le quartier latin»

M. Bernard Brangé guide conférencier et écrivain nocéen vous convie à sa nouvelle conférence intitulée «Balade dans le quartier latin» samedi 25 novembre à 16h à la Bibliothèque Municipale.

À la découverte du quartier latin... Nous vous proposons une balade virtuelle dans les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements de Paris à la rencontre de l'université du Moyen-âge jusqu'à aujourd'hui.

Les monuments, l'université de la Sorbonne notamment et les curiosités du quartier n'auront plus de secret pour vous !

**Samedi 25 novembre à 16h à  
l'Espace Plaisance**

L'entrée à la conférence est gratuite et soumise à une inscription préalable.

Pour vous inscrire et connaître tous les détails de cette programmation rendez-vous sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com) ou auprès de votre Bibliothèque municipale (01 43 00 30 30 - 11 rue du Général de Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance).

## EXCELLENTS RÉSULTATS OBTENUS PAR LE COLLÈGE JEAN MOULIN POUR LE BREVET DES COLLÈGES 2017

Voici les résultats de la session 2017 du Diplôme National du Brevet (DNB) des élèves du collège Jean Moulin dont le principal est M. Jean-Henri REYNIER.

153 élèves sur 178 ont obtenu leur diplôme, soit 86 % des élèves.

Parmi ceux-ci, 25 ont obtenu une mention «Assez Bien», 47 une mention «Bien»,

et 58 une mention «Très Bien» !

Par ailleurs, 13 élèves sur 16 ont obtenu le Certificat de Formation Générale.

Ces résultats, en très nets progrès par rapport aux années précédentes, témoignent de la qualité des personnels enseignants de l'établissement, tout à la fois exigeants et bienveillants vis-à-vis de chacun de leurs élèves.

## LES BACHELIERS RÉCOMPENSÉS



Si vous avez obtenu votre baccalauréat avec mention dans les filières générales, professionnelles ou techniques, vous pouvez prétendre à l'obtention d'une récompense offerte par la Ville. Depuis plusieurs années en effet, la commune de Neuilly-Plaisance soutient les jeunes Nocéens ayant obtenu une mention à cet examen et cela, en signe de reconnaissance de leurs mérites mais également pour leur apporter une aide dans la poursuite de leurs études. Si vous êtes concerné (e) et intéressé (e), vous devez envoyer, avant le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017, les copies de :

- vos relevés de notes
- votre pièce d'identité (recto/verso)
- votre diplôme ainsi que vos coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, à l'adresse suivante : M. le Maire, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance.

### PORTRAIT :

#### Lou-Ann DE SIA qui a obtenu le DNB avec 700 points sur 700 !

Lou-Ann DE SIA est aujourd'hui élève de seconde à Villemomble et ceci à 14 ans seulement puisqu'elle a sauté une classe.

En juillet, alors en 3<sup>ème</sup> au Collège «Jean-Moulin», elle a obtenu le DNB avec 700 points sur 700 en cumul Contrôle continu/Examen et même davantage si l'on ajoute les 20 points acquis grâce au latin.

Lou-Ann a pu parvenir à ce remarquable résultat par :

*«du travail, mais aussi une bonne compréhension des différentes matières due à une attention soutenue durant les cours, alliée à une excellente mémoire auditive»,* révèle-t-elle.

Mais peut-être aussi à quelques facilités intellectuelles familiales puisque sa sœur Emma, aujourd'hui

en terminale scientifique avait également obtenu son Brevet avec mention «Très bien» sans parler de son frère Stelio, élève de 5<sup>ème</sup> au collège Jean Moulin, qui marche sur les traces de ses sœurs...

Cette année les études lui plaisent toujours autant même si, dit-elle, *«les conditions de travail sont plus impersonnelles au lycée que celles de l'an dernier car nous évoluons à 35 élèves en moyenne contre 25 au collège Jean-Moulin.»*

*«De toute façon, il faut un temps d'adaptation pour le passage de la 3<sup>ème</sup> à la seconde»,* ajoute-t-elle avec lucidité.

Pour l'avenir, elle n'a pas d'idées précises sur le plan professionnel, d'autant plus qu'elle n'a pas de do-



Lou-Ann DE SIA (dans le Parc des coteaux d'Avron)

maine de prédilection, étant excellente dans toutes les matières !

Tout au plus pense-t-elle s'orienter vers une carrière scientifique ou à vocation sociale ...

## Les Nocéens solidaires



Vendredi 29 septembre, Magali MONOY Conseillère municipale et présidente de l'association ARABESQUES de Neuilly-Plaisance organisait une soirée en faveur des sinistrés des Antilles en collaboration avec la ville de Neuilly-Plaisance et avec le soutien de Perfect Dream Event. Sensibles à cette démarche, de nombreux artistes avaient répondu présents : Lydia Lawrence chanteuse et marraine du concert, Naestro, Aimé Nouma, Red Record ou encore l'association Hibiscus. Face à cette mobilisation, près de 1000 € ont été récoltés et reversés à la Croix Rouge Française. BRAVO !



Danse et bonne humeur à la soirée solidaire

## BOUCHONS D'AMOUR :

Voici les chiffres des Bouchons d'Amour collectés pour le mois de septembre

**54 kg** pour le conteneur-dauphin de la Mairie

**25kg** pour le conteneur-dauphin de la piscine.

## Ecoles élémentaires :

- Edouard-Herriot : 53 kg (246 enfants)
- Bel Air : 20 kg (160 enfants)
- Centre : 32 kg (296 enfants)
- Cahouettes : 23 kg (215 enfants)
- Victor-Hugo : 20 kg (216 enfants)
- Joffre : 0 kg (225 enfants)

## Ecoles maternelles :

- Paul-Doumer : 35 kg (184 enfants)
- Victor-Hugo : 30 kg (169 enfants)
- Foch : 30 kg (179 enfants)
- Paul-Letombe : 5 kg (109 enfants)
- Bel Air : 0 kg (91 enfants)
- Léon-Frapié : 0 kg (133 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants,...) et pour mener des opérations humanitaires ponctuelles.

## 3<sup>ÈME</sup> CONCOURS DES BOUCHONS D'AMOUR : FÉLICITATIONS AUX PETITS NOCÉENS !

Débuté le 19 septembre 2016, le 3<sup>ème</sup> Concours des Bouchons d'amour des écoles de Neuilly-Plaisance s'est achevé le 31 mai dernier. Avec un total de 6713 kg collectés pour l'année 2016-2017, une performance qui mérite d'être soulignée !



Spectacle récompense «Bienvenue à l'école magie» du 28 septembre

**A** l'issue d'une compétition intense mais surtout pédagogique et engagée, nous pouvons féliciter chaleureusement l'ensemble des écoliers nocéens pour leur implication et leur dynamisme dans ce concours inter-écoles.

Pour ceux qui n'avaient pas encore eu l'occasion de connaître le classement final, le voici (*ci-contre*).

Les grands vainqueurs de cette année sont donc les élèves des écoles **maternelles Paul Letombe et Foch, et l'école élémentaire du Centre**. Pour récompense, ces heureux gagnants ont eu la chance d'assister, le 28 septembre dernier, au spectacle fantastique "Bienvenue à l'école magie" !

**BRAVO** encore à tous les enfants qui ont participé à ce concours et également aux parents ainsi qu'aux encadrants scolaires qui ont fait preuve d'une grande et belle solidarité dans l'accomplissement de cette action. Tenez-vous prêts pour de prochaines missions !



# SOIRÉE SPÉCIALE CHARLES BENARROCH



Il était venu nous présenter “*Et Charles Benarroch à la batterie*”, documentaire – portrait, en janvier dernier au Cinéma municipal “La Fauvette”. Aujourd’hui son livre autobiographique “*À l’ombre des étoiles*” est enfin édité. On peut se le procurer chez son libraire habituel via Médiabase ou Dilicom ou on peut aussi le commander directement aux Editions du Net.

Un témoignage riche en anecdotes parfois touchantes, souvent drôles, apportant pour la première fois sur le show-business à la française le point de vue d’une corporation qui parle peu, dont on parle peu : ces artistes musiciens qui vivent “à l’ombre des étoiles” et pourtant indispensables à leur éclat... Charles BENARROCH partage avec la même pudeur et la même générosité ses souvenirs d’enfance et le regard sensible d’un homme sur une époque artistiquement foisonnante qui lui a apporté le meilleur et le pire.

Un récit agrémenté de quelques portraits et caricatures, œuvres de l’auteur, qui dévoilent sa perception malicieuse et désacralisée de ces “monstres”

de notre patrimoine culturel national.

*Charles BENARROCH a dernièrement participé à l’enregistrement de “Belem” le dernier album de Laurent VOULZY.*

*Nous vous proposons de rencontrer ce batteur hors pair lors d’une soirée spéciale, vendredi 24 novembre*



Laurent VOULZY  
et Charles BENARROCH

à l’Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale. La soirée commencera par la présentation de son livre, suivie d’une séquence de dédicace et se clôturera par un concert “ambiance Jazz” avec un trio orgue, guitare et batterie.

## Informations pratiques

Vendredi 24 novembre 2017 à partir de 20h30

- Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale - 11 rue du Général de Gaulle - Neuilly-Plaisance
- L’entrée avec 1 boisson offerte : 8€ en prévente // 10 € sur place
- Nombre de places limité - inscription préalable conseillée sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com) ou à l’accueil de la Mairie

## BATTLE H QUALITY - APPEL À CANDIDATURE

Le centre de danses Heman réitère son concours de danse HIP HOP.

Pour sa 6<sup>ème</sup> édition la compétition aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 janvier 2018 à la salle des fêtes de Neuilly-Plaisance.

Vous êtes un groupe, une compagnie de hip-hop et vous souhaitez participer au concours ou au battle chorégraphique du H-Quality 6 ? Postulez dès maintenant pour passer les présélections !

>>> Dossier d’inscription + info : [contact@hquality.fr](mailto:contact@hquality.fr)

>>> Toutes les infos sur [www.hquality.fr](http://www.hquality.fr)



**CASTING APPEL À CANDIDATURE :  
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017**

Lieu des sélections : Ecole de danse HEMAN,  
3 rue Marcel Dassault - 93360 Neuilly-Plaisance

**H QUALITY 6 : LES 6 ET 7 JANVIER 2018**

Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance  
11, avenue Foch 93360 Neuilly-Plaisance  
N’attendez plus ! Rendez-vous sur [www.hquality.fr](http://www.hquality.fr)

# TOUT ROULE POUR LE ROLLER PLAISANCE !



L'équipe du  
«Roller Loisir Plaisance»

**Tous les patineurs ont pris plaisir à concourir et ont donné le maximum pour obtenir un classement plus qu'honorable.**

Une mention spéciale pour le solo Christophe VADUREL (*accroupi à gauche avec le gilet*) qui a dépassé les 100 kms parcourus (50 tours) en 6 heures !

Par ailleurs, la randonnée roller d'automne a eu lieu sur les bords du Lac du Der (Marne et Haute Marne) fin septembre.

A venir, le marathon roller de Paris le dimanche 15 octobre auquel plus de vingt patineurs de l'association participeront.

42 kms sur les quais de Seine à parcourir le plus vite possible... encore un nouveau défi à relever !

## LABEL ARGENT POUR NPS HANDBALL



La section Handball de Neuilly-Plaisance Sports a décroché le LABEL ARGENT décerné par la Fédération Française de Handball.

**Ce label traduit la prise en compte dans le projet associatif du club :**

- du développement quantitatif des publics de moins de 9 ans et de moins de 12 ans
- du développement qualitatif lié au niveau de l'encadrement de ces jeunes ainsi qu'à l'adaptation des matériels pédagogiques
- d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique gage de fidélisation
- d'une vie de club riche

## PAINTBALL SPORTIF



Baptiste BOZZI et Lenka BAZERQUE dans le feu de l'action !

Lenka BAZERQUE et Baptiste BOZZI, jeunes Nocéens champions de France de Paintball sportif avec le club RNPPC (Le Raincy-Neuilly-Plaisance Paintball Club), ont terminé au pied du podium (4<sup>ème</sup>) lors des championnats d'Europe U16 qui avaient lieu à la mi-septembre à Chantilly (Oise).

Pour cette première internationale, ils ont frôlé la finale, ne s'inclinant que d'un point (3-2) contre les Anglais, futurs champions continentaux.

L'exploit était proche et gageons que l'an prochain, Lenka et Baptiste seront plus motivés que jamais !

(Toutes les infos sur la page Facebook du Raincy Neuilly-Plaisance Paintball Club).

# Mise en accessibilité de 21 points d'arrêt de bus sur la voirie communale

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances qui vise à améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite aux transports en commun, la Ville de Neuilly-Plaisance réalise des travaux portant sur la mise en accessibilité de certains arrêts de bus (pour qu'une ligne de bus soit déclarée "accessible", il faut qu'au minimum 70 % des arrêts de la ligne le soient).



Cela concerne 21 points d'arrêt de bus situés dans différents secteurs du territoire communal et les lignes **114, 116 et 127** sont précisément impactées.

Les lignes concernées ne seront pas déviées pendant la durée des travaux. Des moyens nécessaires à la circulation des bus dans des conditions satisfaisantes de sécurité seront déployés, la RATP disposera notamment des potelets de bus provisoires.

*Les travaux ont débuté le 9 octobre 2017 et s'achèveront au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.*

Les premiers arrêts de bus concernés sur la période du 9 au 27 octobre sont :

- **Ligne 114 – CAVES D'AVRON** (direction Vincennes) – 33 bis avenue Aristide Briand
- **Ligne 114 – PARMENTIER** (direction Villemomble) – 27 rue du Bois Chalet
- **Ligne 114 – ETIENNE DOLET** (direction Vincennes) – 79 avenue Carnot

Retrouvez plus d'informations et l'intégralité des arrêts de bus concernés sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)



## REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Samedi 7 octobre, les Nocéennes et Nocéens récipiendaires de la médaille d'honneur du travail de la promotion du 1<sup>er</sup> juillet étaient accueillis en mairie par **André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> Adjoint, remplaçant M. le Maire empêché, en présence d'élus municipaux et de **M. BATAILLE**, de l'association des médaillés et décorés du Travail de la Seine-Saint-Denis.

Dans son allocution, M. PELISSIER a souligné combien le travail constitue un vecteur d'intégration, d'épanouissement et d'émancipation essentiel.

Il rappelait également le principe selon lequel «*tout homme a droit à un travail*».

Une réplique de la médaille et le diplôme de l'échelon concerné étaient remis aux récipiendaires par le 1<sup>er</sup> Adjoint et les élus présents, avant le traditionnel «pot de l'amitié».



Félicitations aux récipiendaires !

Voici la liste des Nocéens décorés de la médaille du travail pour leur investissement et leur dévouement professionnels, qui étaient présents à la cérémonie :

### Echelon Grand Or

(40 ans de travail et plus) :

- Madame **DEGIEN** Brigitte
- Madame **GENET** Claudine
- Monsieur **TRUCHASSOU** Daniel

### Echelon Or

(35 à 40 ans de travail) :

- Monsieur **COLEOU** Gilles
- Madame **FRESNEAU** Maria Assucena
- Madame **LEMAIRE** Sylvie
- Madame **TOTH** Annie

### Echelon Vermeil

(30 à 35 ans de travail) :

- Madame **ADNOT** Sylvie
- Madame **BONNET RABORY** Nelly
- Madame **DUBAULT** Hildegarde (Hilda)
- Madame **LEMAIRE** Sylvie
- Monsieur **LEPPERT** Patrick
- Monsieur **PHAM** Van Hung

### Echelon Argent

(20 à 30 ans de travail) :

- Monsieur **AMORIN** José
- Madame **BAPTISTA MARTINS** Carole
- Monsieur **DELMAS** Laurent
- Madame **DELMAS** Sandra
- Monsieur **GIBAJA** Pierre-Yves
- Monsieur **PHAM** Van Hung

# BIENVENUE AU CHEF GUILLAUME POUPARD

“*J’ai toujours voulu faire de la cuisine*”, nous dit **Guillaume POUPARD**, Chef du restaurant “Sixième Sens”. Un destin tout tracé pour ce chef talentueux et ambitieux, qui après avoir commandé plusieurs restaurants à Paris, débarque à Neuilly-Plaisance.

C’est n’est donc pas totalement par hasard, que Guillaume POUPARD, souhaitant disposer d’un endroit pratique, confortable et chaleureux s’installe le 5 septembre dernier à Neuilly-Plaisance. Séduit par l’esprit village de la Ville, il souhaite offrir aux Nocéens une cuisine traditionnelle française raffinée et de qualité.

C’est la raison pour laquelle la ville, ayant exercé son droit de préemption pour reprendre le fond de commerce, l’a retenu parmi 6 candidats. Au gré des saisons, le Chef accompagné de ses deux employés propose une nou-



Guillaume POUPARD

velle carte riche et variée tous les mois pour satisfaire tous les goûts.

Guillaume POUPARD et sa brigade vous accueillent **tous les midis de 12h à 14h30 et tous les soirs de 19h00 à 21h30 (sauf le dimanche soir et le lundi toute la journée).**

## Contact :

Restaurant «Le Sixième Sens»

38, Avenue Foch

09 87 01 01 05

<http://le-sixieme-sens.fr/>

## UN DECORATEUR NOCÉEN

**N**icolas PAYET, nocéen de 36 ans, a ouvert l’agence “Marn Déco” au 36 avenue Danielle Casanova, en septembre 2016.

Diplômé d’une école de design et passionné depuis toujours par l’aménagement d’espace et la décoration, “*je concevais l’intérieur d’appartements et de maisons avant même de monter mon agence*”, dit-il, celui-ci dispense aux particuliers comme aux entreprises (restaurants, cabinets médicaux, boutiques), des conseils pour la réalisation d’espaces intérieurs.

Pour les espaces extérieurs, il propose également ses compétences pour faire de votre terrasse ou de votre balcon, une pièce à part entière de votre maison.

Son champ de compétence s’étend du coaching déco (peinture, revêtements de sols et muraux, mobilier...) à l’étude de projets complète, qu’il confie à des artisans



Nicolas PAYET

nocéens pour la réalisation. Il peut aussi accompagner ses clients lors de leurs achats durant des sorties shopping.

Nicolas PAYET s’attache à solliciter des fournisseurs et des marques françaises aux valeurs “éco-responsables”.

Lorsque l’on interroge Nicolas PAYET sur ce qui l’anime au quotidien : “*J’aime aider et conseiller les gens. A travers ma profession, je le fais en*

*leurs donnant des idées personnalisées, qui leurs permettront d’avoir un intérieur à leur image*”, répond-il.

## Contact :

Site : [www.marn-deco.com](http://www.marn-deco.com)

Téléphone : 06 16 19 32 22

Venez suivre l’Agence Marn déco sur les réseaux sociaux :

Facebook : Marn-deco

Instagram : [agence\\_marn\\_deco](https://www.instagram.com/agence_marn_deco)

## UN NOCÉEN SUR FRANCE 2

Vous connaissez peut être **François CASES**. Artisan nocéen depuis plus de dix ans, il arpente souvent les rues de Neuilly-Plaisance pour participer aux animations de l'association de commerçants (UCEAI+), dont il est le Vice-président. Avec son expérience d'antiquaire professionnel, il a été repéré par les équipes de France 2 pour participer à l'émission "Affaire conclue".



François CASES

**S**ophie DAVANT vous propose tous les jours à 16h une véritable salle des ventes, dans une ambiance chaleureuse, presque bon enfant. Elle accueille Monsieur et Madame tout-le-monde aux côtés de vrais professionnels du secteur. C'est là qu'intervient notre artisan nocéen, ébéniste-restaurateur, aux côtés d'un

aréopage de quatre autres spécialistes. Il estime alors des objets aussi variés que des coffrets anciens, des sabres de cavalerie légère ou des tourne-cadrons inattendus. Les pièces sont souvent peu communes, les discussions parfois pleines d'histoire, les négociations toujours âpres. Le spectateur avisé ou néophyte est conquis.

Quand il n'est pas en plateau, vous pourrez retrouver François CASES dans son atelier au 60, Avenue Foch, ouvert à tout public. Vous pourrez aussi le rencontrer lors de futures ouvertures d'ateliers, pendant lesquelles le brocanteur prend plaisir à faire découvrir son métier.

*Si vous souhaitez suivre l'actualité de François CASES, vous pouvez télécharger gratuitement son application pour smartphone et android. Grâce à cette vitrine virtuelle, vous serez informé en tant réel des nouveautés de l'atelier, des restaurations réalisées, des replays de l'émission auxquelles l'artisan participe. Vous pourrez aussi prendre rendez-vous et découvrir de nombreuses pièces.*



## DES RUCHES INSTALLÉES SUR LE TOIT D'INTERMARCHÉ



**L'**Intermarché de Neuilly-Plaisance a installé 5 ruches sur son toit en avril dernier en partenariat avec un apiculteur d'Eure-et-Loir.

Après 3 récoltes effectuées en mai, juin et juillet, un miel de qualité (printemps, tilleul et toutes fleurs) est proposé aux consommateurs depuis septembre.

Le projet qui contribue à préserver la biodiversité et l'écosystème urbain et périurbain est né du partenariat entre cet apiculteur, désireux de développer le miel produit en milieu citadin et un chef d'entreprise Intermarché de l'Essonne.

Au total, 23 Intermarchés franciliens accueillent des ruches sur leur toit. Le miel est commercialisé sous

forme de pot de 175 grammes et de nougat fabriqué par une Macaronnerie des environs de Chartres.

*"Chez Intermarché, nous avons la culture des partenariats avec les producteurs locaux.*

*Les clients nous interpellent de plus en plus sur l'éthique, ils s'intéressent aux conséquences de leur consommation sur la santé et l'environnement. En proposant un miel produit sur le toit de nos entreprises, dont nous maîtrisons la provenance et la qualité, nous répondons à une demande d'authenticité et de consommation responsable.*

*Nous sommes très fiers de ce projet."* disent **Olivia et Jean-François SOUDAIS**, propriétaires de l'Intermarché de Neuilly-Plaisance.



Bonjour.

**Nous tenions à remercier M. le Maire et l'équipe municipale pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et l'organisation de la matinée des nouveaux habitants.**

**Nous sommes sensibles à la convivialité qu'ils impriment à la ville de Neuilly Plaisance et espérons de tout cœur que ce climat de proximité perdure longtemps.**

*Plusieurs lettres de satisfaction ont été reçues en ce sens.*

*La ville de Neuilly-Plaisance a une tradition d'accueil de ses nouveaux habitants.*

*Dès leur arrivée, ces derniers deviennent des acteurs à part entière de cette «Exception nocéenne» dont ils ne tarderont pas à percevoir la réalité objective.*

*Le samedi 9 septembre, en effet, **Christian DEMUYNCK** et de nombreux élus du Conseil municipal, ont reçu à la Mairie et en présence de commerçants de la ville, une soixantaine de nouveaux Nocéens.*

*Le Maire a exposé les grandes orientations de la politique municipale, ainsi que les services*

*et infrastructures mis à la disposition des Nocéens.*

*Puis ce dernier, répondant aux questions de l'assistance, a abordé plusieurs sujets : retour à la semaine de 4 jours scolaires, Cinéma municipal aux tarifs attractifs, développement de la fibre optique, crèches, assainissement, sécurité, vitalité du commerce de proximité, gestion financière rigoureuse des deniers de la ville, nécessité de trouver de nouvelles économies du fait du désengagement financier de l'Etat...*

*A l'issue de cet échange chaleureux, les nouveaux Nocéens ont effectué, à bord de 2 autocars municipaux, une visite commentée de la ville.*



*J'habite au Plateau d'Avron. Serait-il possible de rappeler aux automobilistes que le changement de côté (stationnement alterné*

*bimensuel) doit être effectué le 15 ou fin de mois, le soir à 21h, et non le 1<sup>er</sup> ou 2, ceci en particulier quand cela tombe un samedi ou dimanche. Il est 16h ce dimanche et c'est toujours l'anarchie. Cela fait partie du "vivre ensemble" et de la responsabilité des automobilistes.*

Oui il apparait effectivement nécessaire de procéder à un rappel en la matière.

En effet, au moment de la rotation bi-mensuelle des véhicules, certaines personnes ne respectent pas les horaires impartis et certaines rues peuvent être bloquées, comme ce Nocéen le relève, au plateau d'Avron mais aussi dans d'autres rues comme la rue de la Marne par exemple où un retard de changement de côté de

certain automobilistes peut empêcher l'autobus ou un camion de circuler.

L'article Article R417-2 du Code de la Route dispose :

«I. - Lorsque le maire décide d'instituer à titre permanent, ... le stationnement unilatéral alterné des véhicules, la périodicité de celui-ci doit être semi-mensuelle.

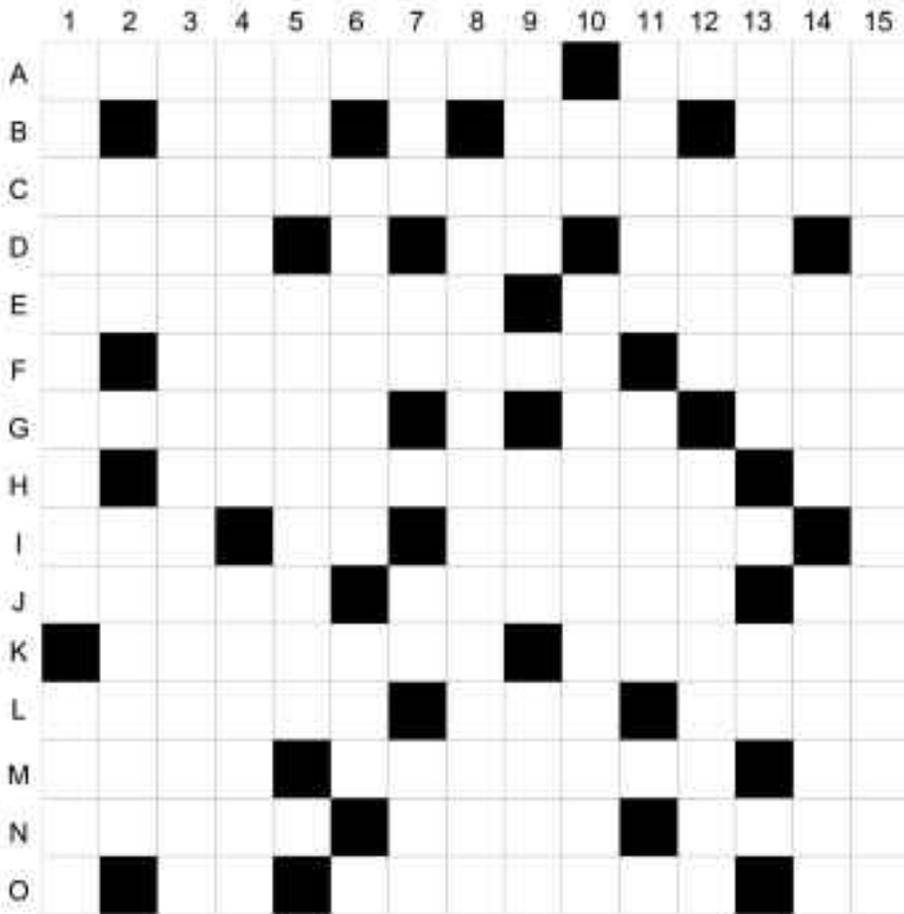
II. - Ce stationnement s'effectue alors dans les conditions suivantes :

1° Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue ;

2° Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

III. - ... le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 heures.

IV. - Tout stationnement contraire aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe.»



**MOTS CROISÉS :**

**Horizontalement**

- A Peau d'orange - Peau d'orange
- B Un plus pour le cru - Elle a chanté les brunes - Fournit des pommes
- C Plus que compétitif
- D Apprécié pour sa peau - Égéen, un peu - Ne les lâche pas facilement
- E Commune du 92 - Maître mineur
- F Signal d'appel - Qui lui a dit ?
- G Poisson ou chardon - C'est à dire - Héros du Sud
- H Juste avant la tension - La science à son début
- I Fasse des éclats - Petit saint inversé - Opinion favorable
- J Naturel - Toscanini - Accusé de réception
- K Agaça - Mammifère carnivore voisin du chien
- L Soutien désintéressé... ou pas - Pronom personnel mélangé - Sert à boire en Suisse
- M Peu courant en partant de la droite - Tenta de tirer profit - Jean sans bord
- N Polychromie rimbaldienne - Est contre tout ce qui est pour - Gardien de but
- O Pieuse abréviation - Sans mesure - Abréviation européenne

**Verticalement**

- 1 Porte queue ou flagorneur, ou les deux - Commune en Maine et Loire
- 2 Fatigué - Jaunit
- 3 Argentin ou Vénézuélien
- 4 Fabricante de harnais - Centre de formation
- 5 Genre de crabe - Savant relativiste
- 6 Faites à la perfection - Article
- 7 N'a que de vagues contours G Article étranger G Article étranger
- G Paix romaine
- 8 Bondiraient à nouveau
- 9 Génie scandinave - Point du jour - Méchant lion du 'Roi Lion'
- 10 La belle et la bête - Barbouillé
- 11 Vengeur masqué - Agrandi
- 12 Arrive en carême - Taille
- 13 Son vol n'est pas à la portée de Monsieur tout le monde - Aère à gauche
- 14 Doubé pour rien - Gardiennes du capitol - Partie de la voûte
- 15 Accord franco anglais pas toujours au beau fixe

**SUDOKU :**

5		6	9			7		3
	4						2	
			7					4
		8	3					
		4	6	1		2		
		3		2			5	
	9	5				8	6	7
	8		1					
			9	5		1		

*Solutions du précédent numéro*

2	4	5	8	3	1	6	7	9
3	1	9	7	6	5	2	4	8
7	8	6	4	9	2	1	5	3
8	5	4	1	7	3	9	2	6
6	9	7	5	2	8	3	1	4
1	3	2	6	4	8	5	8	7
9	2	8	3	1	4	7	6	5
5	6	3	2	8	7	4	9	1
4	7	1	9	5	6	8	3	2



**ÉTAT CIVIL**

<p><b>• NAISSANCES EXTÉRIEURES</b></p> <p>Malya LEFOLD Thananya KAJENTHIRAN Sandro DEMOUZON Hejar SAHIN Yasmine DIABY Bafodé BALDE Zayn BOLAKY Lilas BORSARI Victor BAREGE Kylian ANTOINE Léa LOPES RAMALHEIRO Jessy MACHADO OLIVEIRA Thimoté VERRON Inès MENUU Axel BUOR Livia MENDO GONÇALVES Alexian ALLAIN Theo PATRASCU</p>	<p>Aya NOTEVA RAINHO Aurélien DUVAL Antoine COUSTY Louis DIAGO Yoëlyh MOUNTSAKA Vivienne MIHAILA Wyatt DISTRIBUÉ Halima TOURE Yassine SAGAL Cheikh GADJO Jana ELKOUTE ALI Bogdan SCHAVEL Aaron MPASSI MUBA Alix DAADI Adam ELKHOUTI CHAMA Matthew VILLACANAS Miguel VILLACANAS Zia HEUBÈS Lucie ELEZOVIC FAURE Christian URSACHI</p>	<p>Zoé ROLLIN Andie LOISY Gaby SEGWIN Nohan TAILLANDIER Marlon COLCHIDE Thalia SILVA DA CRUZ Anaïs DA SILVA Wassim HADJARCI Elio BUCHOUX TOGNETTI Nolan MORENO Cassiana POP Noé LEMAIRE Ghazal HADDOUCHI Marie-Lou MAUDUIT GUILLOT Pauline CHAUVIÈRE Pablo RODRIGUES Jade LUISSAINT D'jenna LECENNE Renzo IVAIN Yasmine MAHJOUB</p>
<p><b>• MARIAGES</b></p> <p>Monsieur Karim AZAOUN et Madame Sophie NOËL Monsieur Darel-Max ABAGHA ALLOGO et Madame Anaïs WANNEPAIN Monsieur Rany BENNI et Madame Nesrine CHAIB Monsieur Ciprian PETROSANU et Madame Andreea-Stefana RUGINA Monsieur Abdoulaye KANOUTE et Madame Maguette SEYE Monsieur Jessy ARANTES et Madame Joanna ROMAN Monsieur Xavier DECK et Madame Alice HEILAUD Monsieur Hafid OURREAS et Madame Sonia, Zena ESSID Monsieur Nicolas BLANCHET et Madame Corinne SIHL</p>	<p>Monsieur Georges RAMOS VALVERDE et Madame Dora BEN HADJ MOHAMED Monsieur Sébastien ROUSSEAU et Madame Saleha Yasmine SAIBI Monsieur Sami M'SABBAK et Madame Sophia GUELLOUZ Monsieur David LANTER-MOT et Madame Sabine BARDAUD Monsieur Ridha MARZOUK et Madame Asmae BOUZID</p>	<p>Philippe LIÉBENS, 54 ans Pierre MIALON, 75 ans Josiane CHINETTE dit MASSIROLLES, 57 ans Jeannine MORVAL, 88 ans Yvette LE GARNEC, 80 ans Joseph BOUILLIER, 80 ans Ahmed AGALIA, 53 ans Yvonne DELILE veuve ROUGIERE, 95 ans Michel BUQUET, 87 ans Ginette JULLY veuve AURIBOT, 76 ans Monsieur Jean OUZIEL, 94 ans Yvonne BOURRIÉ veuve VERCAMBRE, 94 ans Paulette LEBRUN veuve BULFONI, 92 ans Antonia CARISSETTI veuve FORLINI, 92 ans Lucette PLASSON épouse</p>
<p><b>• DÉCÈS</b></p> <p>Nasr Eddine BERBER, 60 ans Claude, Marie, Georges THIBAULT, 65 ans Thi Da NGUYEN, 85 ans Danielle SOURON, 62 ans Simonne CAMBAU-DEBAT, 94 ans Philippe EGROT, 63 ans</p>	<p>TASSILLY, 91 ans Marc QUENARDEL, 59 ans Ada CERICO, 91 ans Marie KRAUZE veuve GROSMAN, 96 ans Reine DEPAYS veuve BODET, 89 ans Juliette MATTHET veuve TKACZ, 80 ans Denise RODRIGUÉS DA CUNHA, 78 ans Marcelle HOUEIX veuve LEFRAND, 97 ans Archange MAYER, 79 ans Bernard THIRION, 70 ans Albert HALFON, 63 ans Jacques CHEVAIS, 96 ans Rémy POINOT, 67 ans Gisèle DUHARTE veuve GÉRON, 105 ans Jeannine BOURDERIOUX, 96 ans</p>	

## REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, un repas dansant et animé sera organisé à l'issue des cérémonies officielles commémorant l'Armistice de 1918, le **samedi 11 novembre 2017, à la Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch (ouverture des portes dès 12h45).**

Si vous êtes titulaire de la carte d'Ancien combattant, votre repas ainsi que celui de votre conjoint seront offerts par la municipalité, sur présentation de ladite carte. Vos amis sont les bienvenus moyennant une participation de 25 € par personne (chèque à l'ordre du Trésor public).

**Attention, les inscriptions seront reçues en Mairie, aux heures d'ouverture, à l'attention de Mme SULPICE (Cabinet du Maire), jusqu'au 23 octobre inclus, dernier délai. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.**

Enfin, les Anciens combattants, membres de l'une des associations locales (FNACA et UNC) et du "Souvenir français", devront s'inscrire uniquement auprès de leurs responsables, au moyen du Bulletin d'inscription qui leur sera adressé par ces derniers.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES



**Les inscriptions scolaires sont ouvertes à partir du lundi 2 octobre.**

**Conditions à remplir :**

- Etre domicilié à Neuilly-Plaisance
- Pour les enfants nés en 2015, l'enfant doit impérativement être âgé de 2 ans lors de l'inscription pour une scolarisation à 3 ans

### Où s'inscrire ?

Pour les enfants nés en 2015, le service des Affaires Scolaires vous accueille aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (17h le vendredi)
- Le samedi matin de 8h30 à 12h (hors congés scolaires)

### Documents à fournir :

- Photocopie du Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Photocopie du carnet de vaccination à jour (ou certificat de contre-indication médicale)
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom des parents sur la ville de Neuilly-Plaisance (EDF-GDF, eau, facture de téléphone) de moins de 3 mois.

**Pour plus d'informations contactez le service des Affaires Scolaires au 01 43 01 69 17.**

## ERRATUM Guide municipal

*En page 132 du Guide municipal, rubrique «Pédicures-Podologues», il faut lire :*

**M. HEUMBER**  
**34 bis avenue du Maréchal Foch**  
**01 43 00 74 67**

*Par ailleurs, le Centre Radiologique situé au 19 avenue Foch (page 130) a fermé, sans explications.*

## Nouveauté sur la ligne 114



Depuis le 4 septembre 2017, l'offre week-end de la ligne de bus 114 a évolué :

- le samedi un passage toutes les 15 min de 7h à 18h en période scolaire et toutes les 20 min le matin et 15 min l'après-midi en période de vacances (juillet-août).
- le dimanche un passage toutes les 20 min le matin et 15 min l'après midi toute l'année.

## DÉPLACEMENT DE LA POSTE

**En raison de travaux, la Poste située au 45 rue du Général de Gaulle sera transférée au 54 avenue du Maréchal Foch, du 16 octobre au 2 janvier.**

### AIDE EN FRANÇAIS

**TOUS NIVEAUX**

**JUSQU'À TERMINALE**

**PROFESSEUR CERTIFIÉ**

**PROGRÈS ASSURÉS**

**TEL : 01 43 00 53 55**

## NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE

• Démonstration d'Art Floral, le samedi 18 Novembre à 14 heures à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque Municipale avec la participation de Mme **Magali FOUI**, Désigner floral et professeur d'Art Floral.

A l'issue de cette manifestation, une tombola sera organisée qui se conclura par le pot de l'amitié.

Renseignements, **Paul HERVIOU**

• Les 29-30 Septembre et 1<sup>er</sup> Octobre 2017 s'est déroulé, dans le parc Arboretum de MONT-FERMEIL, la 36<sup>ème</sup> édition du Salon Départemental du Jardinage et du Fleurissement.

- L'Association Neuilly Plaisance Ville Fleurie a été distinguée en recevant :

- le 1<sup>er</sup> Prix Départemental pour le «Potager à Partager»
- le 5<sup>ème</sup> Prix du Challenge Michel EVRARD

Tous les participants à la création des 10 épouvantails ont été également récompensés.

Contact :

**Paul HERVIOU**  
Vice-Président NPVF  
06 82 48 36 20



Voyage très réussi en Touraine qui a réuni 23 participants (ici dans le parc du château de Chaumont sur Loire).

## DISPARITION



**Nasser BEDJILALI**, en 2008, lors de la soirée au Sénat.

Nous avons appris, la disparition de **Nasser BELDJILALI**, le 3 octobre à Neuilly-Plaisance.

Celui-ci, employé communal, était né le 14 août 1973 à Montfermeil et était le père de 3 enfants : une fille, Nassima et 2 garçons Yacine et Redouane.

M. BELDJILALI possédait un CAP de peintre et c'est en cette qualité qu'il avait été recruté aux services techniques de la Ville, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Malgré un caractère «très affirmé», il avait été stagiaire en janvier 2007 puis titularisé l'année suivante au grade d'adjoint technique, ses qualités professionnelles ayant été reconnues par sa hiérarchie.

Sur un plan plus personnel, Nasser BELDJILALI avait connu une période difficile dans les années 1990, qu'il avait tenté d'«exorciser» à travers l'écriture d'un livre publié à compte d'auteur : «Pour l'amour d'une mère», avec l'aide de **Christian DEMUYNCK** et **d'Elise BRECHU**, Maire-adjoint, à l'époque.

C'est d'ailleurs en sa qualité d'écrivain qu'il avait été honoré avec 21 autres personnes, en octobre 2008, dans les salons de la Présidence du Sénat au cours d'une soirée que le sénateur DEMUYNCK avait organisée pour promouvoir les «jeunes talents de la Seine-Saint-Denis».

Il avait à cœur d'utiliser son expérience sur les difficultés de la vie pour expliquer aux jeunes qu'il ne fallait pas «déconner», comme il le disait...

## Arrivée du nouveau Distributeur Automatique de Billets au Plateau d'Avron



Un distributeur automatique de billets (DAB) va prochainement être installé sur le secteur du Plateau d'Avron. Ce futur DAB de la Société Générale se situera au 43 rue Daniel Perdrigé (ancienne Poste du plateau d'Avron). Le début des travaux est prévu début novembre pour une prochaine mise en place du distributeur automatique de billets. Celui-ci est l'aboutissement de plusieurs mois de recherches et d'investissements de la Municipalité, toujours à l'écoute des commerces de proximité et des Avronnais.

## LIVRE DU MOIS

Auteur : **Jo WITEK**

Collection : Actes sud junior

Titre : «**Y A PAS DE HEROS DANS MA FAMILLE !**»



C'est avec finesse et intelligence que Jo Witek aborde un thème important dans son roman : celui du rapport à la famille et à la classe sociale.

Maurice cohabite avec son alter ego

Mo sans soucis : à l'école, il est Maurice, bon élève, au vocabulaire soutenu ; dans sa famille, il est Mo, P'tite tête, bouffon à lunettes, l'intello de la famille.

C'est parce qu'il se rend chez son meilleur copain pour un exposé, qu'il se rend compte de la différence qu'il existe entre sa famille de gens du voyage, installée dans un quartier populaire et celle, plus bourgeoise, d'Hippolyte.

Dès lors, Mo ne se sent plus à sa place chez lui, un peu honteux de sa famille bruyante.

C'est le cri du coeur d'un pré-adolescent tiraillé entre sa vie de famille et l'école avec une quête qui pourrait bien avoir des conséquences inattendues...

Un roman léger mais avec des valeurs !

## NOCES DE DIAMANT

Le 30 septembre, **Philippe BERTHIER**, Conseiller municipal délégué aux Espaces Verts, à la Voirie, à la Signalisation et à la Propreté Urbaine a célébré les Noces de Diamant (60 ans de Mariage) de ses parents en compagnie de sa famille et de proches, à l'Hôtel de Ville de Neuilly-Plaisance.



**Philippe BERTHIER**, lors de la Cérémonie des Noces de Diamant de ses parents **Juliette et Jean BERTHIER**.

## QUE VA DEVENIR LE T9 ?

Cet acronyme, inconnu de nombreux Nocéens, correspond au Territoire "Grand Paris – Grand Est". Il s'agit du 9<sup>ème</sup> Territoire de la Métropole du Grand Paris, dans lequel est intégré Neuilly-Plaisance. C'est à son niveau que sont gérées entre autres les grandes questions d'aménagement urbain, l'enlèvement des ordures ménagères, le développement économique, la gestion de l'eau...

Aujourd'hui, la Métropole fait l'objet de nombreuses polémiques et peine à définir une véritable perspective politique. D'où une redéfinition de la carte territoriale emmenée par le Gouvernement, et qui impacterait les Territoires – sensiblement renforcés –,

les trois Départements de la petite couronne – potentiellement supprimés – et des communes – qui ne savent plus vers qui se tourner. Ainsi, les 12 Territoires du Grand Paris pourraient à terme récupérer les compétences des communes.

Alors que les Ministres successifs plongent progressivement les finances locales dans un brouillard de plus en plus opaque, ces énièmes tergiversations sur le mille-feuille territorial obèrent toujours plus l'existence même de certaines Collectivités, parmi lesquelles les Mairies. Au risque de creuser encore les fractures entre les territoires.

Ce sujet complexe de gouvernance est important pour notre Ville, plus encore dans le contexte actuel de disette budgétaire. Nous vous tiendrons informé de l'évolution d'un dossier qui concerne non seulement des délégations de compétences, mais aussi l'avenir de notre commune. Vous l'aurez compris, le Département de la Seine-Saint-Denis est aujourd'hui dans l'œil du cyclone : sa disparition voulue par le Gouvernement peut en appeler d'autres, beaucoup plus dramatiques.

*Les élus du Groupe majoritaire.*

**TRIBUNE NON REÇUE  
LORS DE LA MISE SOUS  
PRESSE**

### LE LOGEMENT «SOCIAL» À NEUILLY PLAISANCE

Le dernier conseil municipal a acté la vente des ateliers municipaux pour une opération immobilière destinée à se conformer en urgence à la loi SRU.

Cette vente est financièrement désastreuse à cause d'une facture de dépollution du site de 1 200 000€.

Encore une fois la construction de logements étudiants permet de se conformer à la loi à peu de frais mais pour les Nocéens quel en est le bénéfice ?

N'est-il pas temps de penser la ville globalement et non au coup par coup ?

**Neuilly Plaisance Citoyenne  
Solidaire**  
[www.neuillyplaisance.fr](http://www.neuillyplaisance.fr)

ENTRÉE LIBRE

# 17<sup>ème</sup> salon des ARTS

CRÉATIFS CRÉATIFS CRÉATIFS

18 et 19 novembre  
de 10h à 18h30

Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance



en partenariat avec  
**itak**

## 4<sup>e</sup> Salon du LIVRE JEUNESSE DE NEUVILLY-PLAISANCE

LES ÉDITEURS JEUNESSE VOUS DONNENT  
RENDEZ-VOUS AVANT NOËL

**Samedi 9 décembre 2017**

de 10h00 à 19h00

**Dimanche 10 Décembre 2017**

de 10h00 à 19h00

ENTRÉE GRATUITE

- Salle des Fêtes
- 11 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance

AVEC LA PARTICIPATION

- de la Bibliothèque municipale
- du Service Jeunesse
- du Centre Municipal de l'Enfance
- du Service de la petite enfance

